

# DOSSIER DE PRESSE



## Présentation des investissements et lancement du nouveau contrat céréalier *SCAM Avance*

◆	
<b>Nivelles</b>	
<b>23.06.17</b>	<b>10h</b>

### Contact Presse :

Manon Parmentier  
+32 495 91 95 43  
manon.parmontier@scam-sc.be



Société Coopérative Agricole de la Meuse



# Sommaire

<b>Découverte du nouveau site de Nivelles</b>	p.3
<b>Présentation de la SCAM</b>	p.7
<b>Stratégie économique : innovations</b>	p.9
<b>Modes de commercialisation</b>	p.11
<b>Annexes</b>	p.14
Chiffres clés du secteur agricole wallon	
Le contexte du marché céréalier	
Présentation du Groupe SCAM et chiffres clés	
Plan technique du site de Nivelles	

## La SCAM, une coopérative qui innove pour un avenir prospère et durable pour l'agriculture.

### La SCAM à l'horizon 2020...

Il n'est de secret pour personne que le contexte actuel de l'agriculture wallonne est morose.

Allons-nous en rester là et déplorer cet état de fait ?



Et bien, non ! À la SCAM, nous sommes très heureux de vous accueillir pour vous présenter notre société, notre vision et nos réalisations. D'abord, parce qu'en tant que coopérative, nous voulons avant tout servir nos agriculteurs coopérateurs. Ensuite, parce que notre métier évolue, tout comme le secteur agricole, vers un développement territorial de proximité et durable. Cette évolution nous permet d'investir, comme vous pourrez le voir, de façon à aborder l'avenir sereinement et servir la compétitivité des exploitations wallonnes.

À la suite de la moisson 2016, particulièrement difficile, la SCAM a mis en place, dès décembre 2016, le plan « SCAM 2020 ». Il s'agit d'une vision économique stratégique, ambitieuse et surtout réaliste. Les premiers signes positifs se font déjà sentir et les objectifs annoncés seront selon toute vraisemblance atteints. Fort de ce premier succès, la SCAM continue à développer ses plans d'investissements dont les premiers jalons sont :

- L'inauguration du nouveau site de Nivelles
- Les nouveautés de la ligne produits céréales

Assurer un meilleur revenu aux agriculteurs suppose des outils performants. Puisque notre priorité est de garantir une activité économiquement viable, la réflexion s'est portée avant tout sur la durabilité de ces investissements.

Avant tout, il s'agit d'adapter son fonctionnement aux évolutions que connaissent les fermes. À titre d'exemple, l'augmentation des quantités de céréales récoltées et les pics dans le rythme de livraison impactent fortement la réception dans nos différents sites.\* Tout projet est donc d'abord pensé dans un souci de performance et de modernité qui répond aux normes légales actuelles et futures, et doit permettre à l'agriculteur et au personnel de site de travailler au sein d'installations adaptées à leurs besoins.

Il en va de même en ce qui concerne notre vision économique et les changements que nous mettons en place pour la mise en marché des céréales. Le renouvellement de nos modes de commercialisation intervient aujourd'hui de manière à concilier la réalité des campagnes et l'internationalisation des ventes.

Un plan à l'horizon 2020, c'est notre façon de concrétiser des projets durables et de contribuer à l'amélioration de la rétribution des agriculteurs.

\* À titre illustratif, en 40 ans, nous sommes passé d'un débit de 10-15 T/h à près de 100 T/h (selon les installations).

# Programme

10h00

**Accueil**

10h15

**Exposé par :**

- M. Christian BALDUYCK, Directeur Général
- M. Jean WART, Responsable Céréales
- M. Alexandre LEMAIRE, Responsable Industriel

10h45

**Questions / Réponses**

11h15

**Visite du site**

11h45

**Remerciements**



Christian  
BALDUYCK

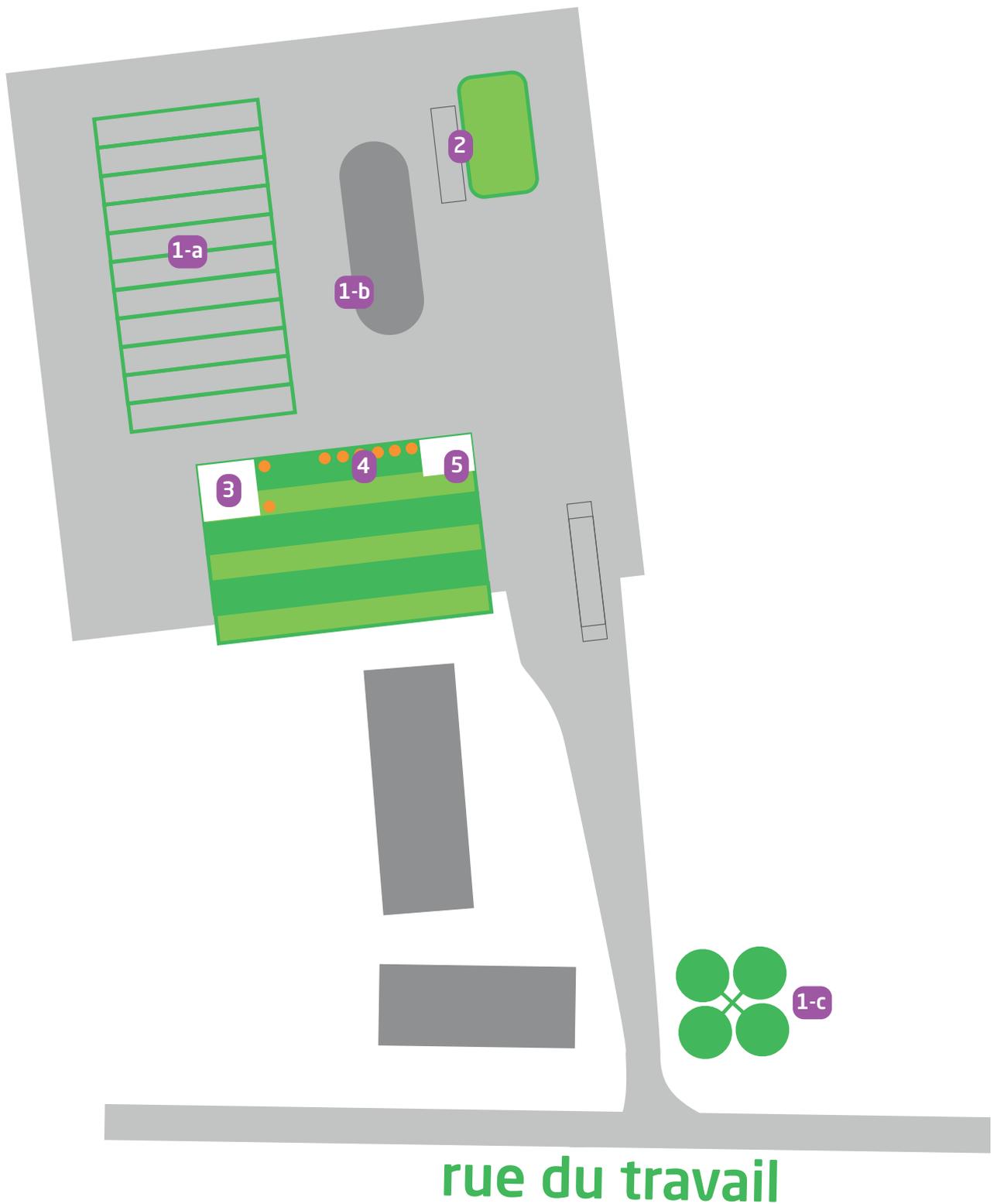


Jean  
WART



Alexandre  
LEMAIRE

## Bienvenue sur le site de Nivelles !



## Présentation du projet



### A l'origine des travaux...

Certains bâtiments de l'implantation de Nivelles pouvaient aisément témoigner du temps écoulé depuis sa construction fin des années 70. Ainsi, le quatrième hall constituant le bâtiment central étant trop vétuste pour être conservé, il a été démolé. Le reste du site est composé désormais de nouvelles installations ou de parties entièrement remises aux normes.



Tout a été pensé pour améliorer la vitesse et la capacité de réception. En effet, les périodes réservées à la moisson deviennent de plus en plus courtes et les machines utilisées aux champs sont de plus en plus performantes. Conjuguées à l'augmentation des surfaces d'exploitation, ces évolutions du métier ont eu pour conséquence un accroissement important des quantités de céréales livrées par les agriculteurs sur de courtes périodes.

Les possibilités de stockage étant limitées, les excédents étaient redirigés vers nos sites de Soignies ou Floreffe, tandis que Nivelles subissait des périodes d'encombrement majeures.



Le nouveau site est désormais aménagé de manière à ce que sa principale nuisance, le charroi, soit réduite. La fluidité du trafic sur le site permet de prévenir tout incident. Par ailleurs, le site dispose à présent de huit zones de chargement/déchargement, ce qui améliore considérablement la réception (uniquement limitée par le temps de pesage et d'analyse des échantillons). Enfin, les nouvelles installations, durables et respectueuses des normes QSE, permettent de potentiels développements du site.

# Visite et postes principaux

## 1 Réception et stockage des céréales

- **1-a** Bâtiment mixte engrais/céréales de 11 loges ventilées pour une capacité en froment de 7.500 tonnes :

Le choix de ce bâtiment s'est imposé afin de pouvoir alterner, selon les campagnes en cours, la réception de céréales ou la distribution d'engrais. En effet, les cinq premières loges sont entièrement bétonnées. Le bâtiment dispose d'une ventilation automatisée sur toute sa surface.



- **1-b** Situation du nouveau bâtiment et la cour de manoeuvre :

- Protégé des pluies dominantes de par son implantation ;
- Circulation plus fluide sur le site puisque l'espace prévu permet d'éviter les flux perpendiculaires et risques de collision ;
- Manoeuvres aisées pour les tracteurs lors de déchargement dans les loges.



- **1-c** Automatisation et mise aux normes des 4 silos de stockage céréales pré-existants :

La ventilation est automatisée également, afin de gagner en efficacité et économiser l'énergie. Remis aux normes ATEX, ces quatre silos situés à 250m du bureau disposent d'un écran de visualisation qui permet de démarrer les installations à distance.



## 2 Distribution d'engrais azoté

Citerne souple d'engrais azoté de 390 tonnes (capacité de 300m<sup>3</sup>) disposant de 2 zones de chargement/déchargement:

Le choix concernant la distribution de la solution azotée s'est porté sur cette poche afin de maximiser la sécurité environnementale en cas d'incident. En effet, les débordements dans ce type d'installation sont pratiquement impossibles. Une zone de dépotage permet de récolter les égouttures et un jeu de vannes sécurise l'ensemble des canalisations.



### 3 Distribution PPP

Nouveau local de produits de protection des plantes :

Celui-ci répond aux normes actuelles et futures (d'application en 2019) sur le compartimentage environnemental des produits PPP. Les mesures de rétention mises en place permettent un compartimentage et un encuvement des différentes classes de produits en cas de fuite.

Le local est résistant au feu et dispose de toutes les infrastructures nécessaires pour répondre à cette norme :

- Porte coupe-feu
- Système de fermeture au public
- Centrale de détection incendie
- Produits inflammables séparés des autres



### 4 Distribution d'aliments pour bétail

Huit silos dans le hall principal pour une distribution propre et aisée.



### 5 Bureau de réception

Composé d'un espace d'accueil agréable pour la clientèle, d'un réfectoire et d'un bureau commercial, ce bureau dispose d'un emplacement central qui permet :

- d'avoir une vue sur la bascule et sur la cour
- d'être proche du local PPP et des petits conditionnements
- d'être proche des premières zones de chargement



## Présentation de la SCAM

La SCAM est une coopérative créée en **1956** par des agriculteurs et pour des agriculteurs. Soutenue par près de **2400** coopérateurs, elle s'est développée à travers toute la Wallonie et compte désormais **48** sites (collecte de céréales et distribution de produits agricoles). Ce réseau lui permet d'être le prolongement économique de plus de **4000** exploitations. Son activité repose sur cinq lignes produits :

- La collecte et la commercialisation de céréales
- La fourniture de semences, d'engrais et de produits de protection des plantes
- La fabrication et la commercialisation d'aliments pour animaux d'élevage



Semences



Produits  
de Protection  
des Plantes



Engrais



Céréales



Aliments  
pour Bétail

Dans un secteur en pleine mutation, l'objectif premier de la SCAM est de se positionner en tant que partenaire privilégié pour le monde agricole. Ainsi, elle s'engage à concilier le développement de la coopérative en intégrant les besoins du marché, tout en assurant la pérennité des exploitations. Ce soutien au monde agricole se caractérise à la SCAM par l'enthousiasme qui anime ses membres. Les forces mobilisées garantissent l'évolution de la société, tournée vers une agriculture d'avenir.

# Valeurs de la Coopérative

Pas**S**ion

Compéten**C**es

Innov**a**tion

Engage**m**ent

## 1 Compétences

Forte de plus de 60 années d'expérience, la SCAM se maintient en tant que partenaire privilégié pour apporter aux agriculteurs un suivi et des conseils techniques de pointe grâce au travail des équipes de terrain.

## 2 Engagement

Une coopérative défend les intérêts de ses agriculteurs. Ainsi, la SCAM s'engage à concilier le développement du groupe en intégrant les besoins du marché, tout en assurant la pérennité des exploitations

## 3 Innovation

Pour construire une agriculture d'avenir, la SCAM recherche et teste les nouvelles solutions techniquement et économiquement les plus performantes.

## 4 Passion

Au-delà de ces trois premières valeurs, la SCAM est caractérisée par l'enthousiasme qui anime ses membres. Les forces ainsi mobilisées soutiennent avant tout l'agriculture wallonne.

## Contexte de l'innovation *SCAM Avance*

La SCAM s'est constituée en 1956 autour de Jean Mailleux et d'un noyau d'agriculteurs de la région de Marchevette. Dès le départ, elle organise la collecte et le stockage de céréales. Fin des années 80, les productions végétales gagnent en rentabilité et la SCAM intègre peu à peu d'autres négoce de Hesbaye et du Condroz pour répondre aux besoins des agriculteurs.

C'est surtout à partir des années 90 qu'elle devient davantage céréalière grâce à la fusion avec la coopérative d'Héron dans un premier temps mais surtout avec le rachat d'Interagri. Enfin, avec l'accord de reprise de la société Semaille, la SCAM renforce sa position stratégique et la densité de son réseau de sites de réception au centre de la Wallonie. Sa force lui permet d'investir en 2001 à 80% dans l'entité « Les Silos de Floreffe », l'un des plus importants sites de stockage belge, pour absorber les excédents de la collecte et « travailler la céréale ». Le site est idéalement situé entre Namur et Charleroi, à proximité immédiate des autoroutes, en bord de Sambre, et le long de voies de chemin de fer. Il s'agit véritablement du centre névralgique de la coopérative pour l'allotement, la mise aux normes et l'expédition des céréales.

En 2017, la SCAM dispose d'un réseau de 48 sites de réception en Wallonie (tous certifiés FCA, G038, et 2BS) qui lui permet de réceptionner, contrôler, stocker et travailler jusqu'à 400 000 tonnes de céréales (blé, orge, colza, avoine, épeautre, ...) par an. Nos responsables de silos et leurs équipes allotent les grains de façon homogène en qualité et en volume pour correspondre aux demandes de nos clients.

Malgré la volatilité des marchés, la priorité de la coopérative consiste à maintenir la rentabilité de l'agriculteur, premier maillon essentiel à la chaîne de travail du grain. Dans cette optique d'accompagnement du producteur, la SCAM développe des solutions adaptées de mise en marché des céréales.

**Dans un contexte de plus forte volatilité des marchés céréaliers, dépendant des marchés mondiaux, et de baisse des aides de la PAC, l'organisation collective est le meilleur moyen d'assurer aux producteurs céréaliers une réussite individuelle. Même si la conjoncture actuelle est morose, la SCAM est confiante en l'avenir.**

**Elle poursuit l'aventure entamée il y a plus de 60 ans : innover et s'adapter pour accompagner ses coopérateurs.**

# Nouveau contrat **SCAM Avance** et modification du délai de paiement

Une vision économique et des investissements au service de  
la compétitivité des exploitations wallonnes.

## Contexte de volatilité des marchés accrue

Dans un souci de défense de la compétitivité des exploitations wallonnes, la SCAM a pris deux initiatives :

### 1 **Changement du délai de paiement pour tous les agriculteurs livreurs**

» Paiement à **10 jours** (auparavant : 21 jours)

Ce changement majeur intervient dans un contexte où les prix payés sont parfois difficilement conciliables avec le prix de revient de la céréale produite. Cela permettra d'insuffler un peu d'oxygène à des trésoreries qui en ont bien besoin depuis ces deux dernières campagnes.

### 2 **Nouveau contrat innovant pour les coopérateurs livreurs de froment : **SCAM Avance****

» Permet au coopérateur de toucher le 22 septembre 60% du montant du tonnage engagé au prix SYNAGRA du 15 septembre.

Le contrat *SCAM Avance* permet à l'agriculteur d'une part de répartir son risque dans un marché où les prix peuvent fluctuer très rapidement, et d'autre part de répondre aux besoins de trésorerie généralement élevés à l'automne pour faire face aux échéances.

Pour accompagner ses 2400 coopérateurs, la SCAM met en place une stratégie économique pour un développement territorial durable au sein des exploitations wallonnes.

# Les différents modes de commercialisation des céréales proposés par la SCAM

## 1. Basé sur le PRIX SYNAGRA

Tous les matins, la coopérative établit un tarif valable de 8h00 à 17h00. Cette grille de prix est basée sur le tarif que SYNAGRA publie quotidiennement à 7h30. Celui-ci est établi par des courtiers qui ont suivi les échanges commerciaux qui ont eu lieu sur le marché la veille. En fonction de ces échanges, ils cotent les céréales pour la journée du lendemain.

## 2. Basé sur un PRIX MOYEN

La SCAM s'engage, pour un tonnage précis, à acheter les céréales d'un agriculteur livreur au prix correspondant à la moyenne des cotations SYNAGRA sur une période déterminée. Ce type de contrat n'est possible que pour les froments et les escourgeons.

## 3. Basé sur le PRIX MATIF

L'agriculteur peut vendre son froment et son colza sur le marché à terme. Il s'engage par lot de 50 tonnes sur des échéances déterminées. Il est seul maître du prix auquel il souhaite présenter son lot sur le marché. Suivant le calcul du prix de revient de son activité, il détermine le prix objectif auquel il souhaite vendre ses céréales.

## 4. Nouveau contrat **SCAM Avance**

L'agriculteur engage contractuellement l'ensemble ou une partie de sa récolte de froment. Le 22 septembre, la SCAM lui verse une avance financière d'un montant équivalent à 60% du tonnage engagé (à la cotation SYNAGRA du 15 septembre). Trois dates « butoir » pour les ventes :

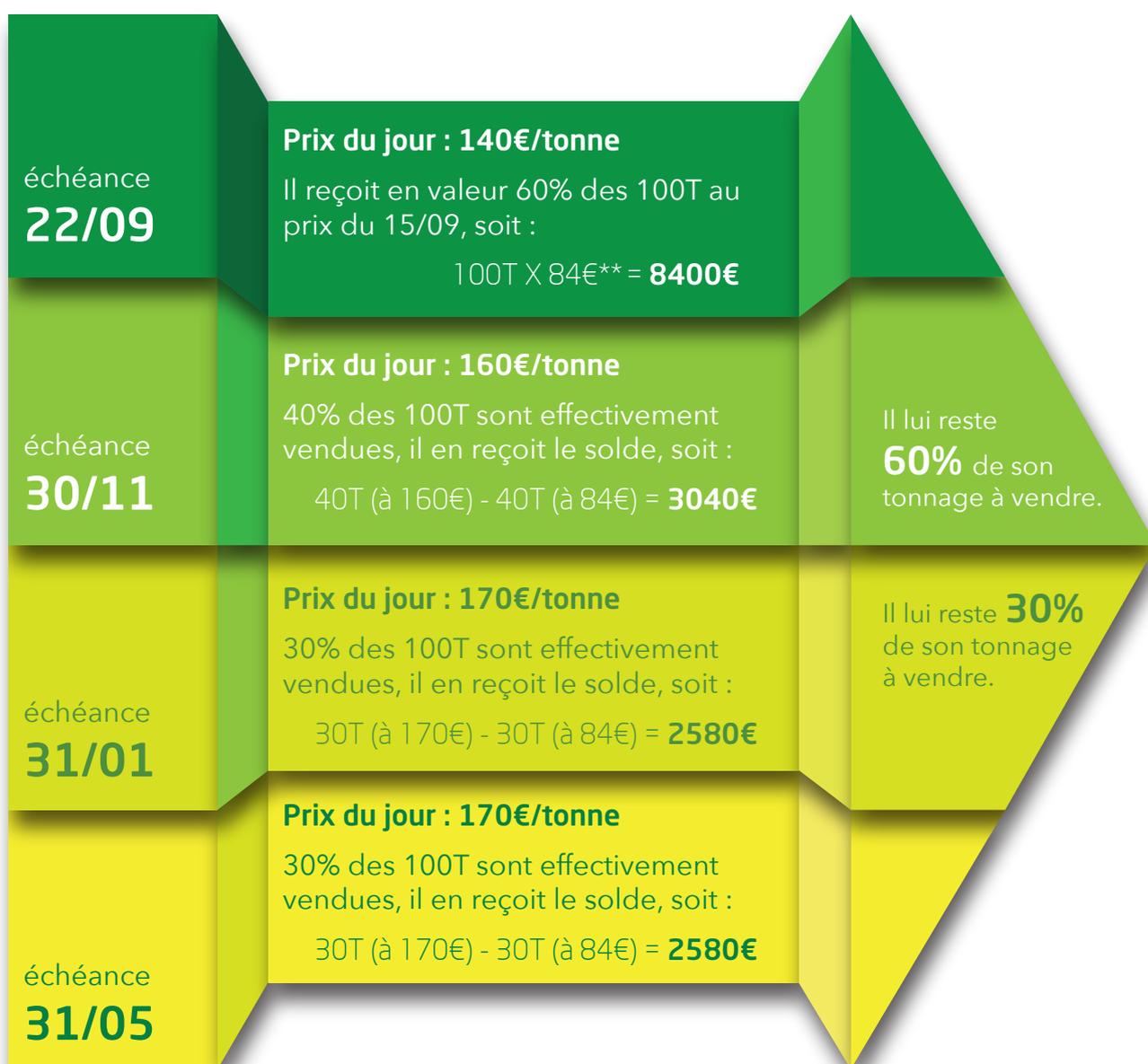
- » Bloc 1 (40 %) au plus tard le 30/11
- » Bloc 2 (30 %) au plus tard le 31/1
- » Bloc 3 (30 %) au plus tard le 31/5

L'agriculteur peut avancer les ventes par rapport aux dates butoir mais ne peut pas les reporter sur les périodes suivantes.

## Le contrat SCAM Avance

Dans le contexte actuel d'évolution du métier, la priorité de la SCAM, en tant que coopérative, consiste à assurer la pérennité des exploitations.

**Exemple** : Le coopérateur engage 100 tonnes \*



\* Les informations de ce dossier de presse sont données à titre indicatif et ne peuvent être considérées comme un engagement contractuel de la SCAM vis-à-vis de ses clients.

\*\* 60% du prix du 15 septembre.

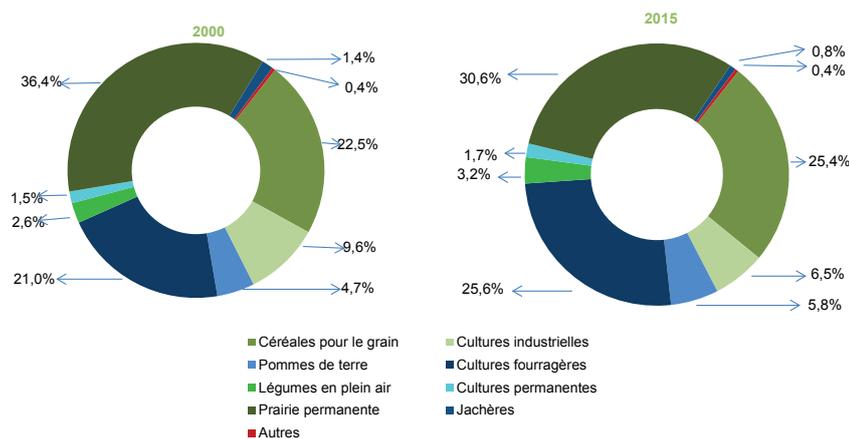


Société Coopérative  
Agricole de la Meuse

# Annexes

# 1. Chiffres clés du secteur agricole wallon

Importance des différentes cultures (en ha)



Source : Chiffres clés de l'agriculture en Belgique, DG Statistiques, 2016.

**12 867** exploitations  
**57 ha** Surface / exploitation  
 (+ de 2 fois la moyenne flamande)  
**732 692 ha** de Surface Agricole Utilisée  
 (Soit 53,6% de la SAU nationale)

Source : Chiffres clés de l'agriculture en Belgique, DG Statistiques, 2016.

## 2. Le contexte du marché céréalier

Au 19e siècle, le contexte mondial favorise l'augmentation des échanges internationaux (enrichissement des pays industriels et croissance démographique). Si les guerres et l'arrivée des géants tels que la Russie, le Canada et les Etats-Unis provoquent la création d'un marché mondial, les excédents ne se régulent qu'à partir de la moitié du 20e siècle avec la mise en place de la politique agricole commune (1962).

Actuellement, 720 millions d'hectares de céréales sont cultivés dans le monde, soit 51 % des terres arables. La Chine est le premier pays producteur avec 492,9 millions de tonnes, suivi des Etats-Unis avec 439,4 millions de tonnes et de l'Europe avec 329,1 millions de tonnes.

(Source : FAO 2013 - Dernières statistiques disponibles. Ces données sont susceptibles de varier d'une année à l'autre).

### Les Fondamentaux & les marchés

Les cotations sur les marchés sont affectées par les « Fondamentaux ». Il s'agit des analyses des bilans de production des céréales au niveau mondial. Dans tous les domaines liés aux matières premières, et donc a fortiori dans les marchés du grain, la production, la consommation, le niveau d'importation et d'exportation constituent des fondamentaux. De nombreux facteurs interfèrent sur ces derniers :

- la météorologie
- l'évolution de la parité entre les monnaies
- l'évolution du prix du pétrole
- le prix du fret
- les décisions politiques
- les stocks mondiaux
- etc.

Bien connaître les fondamentaux d'un marché et leur permanente évolution est la base pour tout acteur sur le marché en question. Dans le domaine des céréales, il existe deux grandes familles de marchés sur lesquelles les différents acteurs peuvent agir : le **marché physique** (cotation « physique » correspondant à un point de chargement ; marché de gré-à-gré ou non-organisé) et le **marché à terme** (créé pour maîtriser le « risque prix » dans le temps ; marché organisé).

Les ventes de céréales en Europe sont liées au marché Nord-Américain à travers le marché à terme.

Pour l'Europe, le marché à terme : marché de Paris / Euronext  
Aux USA, le marché à terme : CBOT - Chicago Board of Trade

Ces deux marchés sont corrélés entre eux et donnent une tendance. La parité euro/dollar a donc une grande importance sur le cours des céréales.

## Contexte actuel

Actuellement, le marché est relativement bas et stagnant. En effet, l'absence d'incident climatique majeur sur l'hémisphère Nord crée un repli. Par ailleurs, le parité euro/dollar défavorable sur le marché mondial (hausse de l'euro face au dollar) et les stocks mondiaux élevés génèrent un contexte général où la volatilité demeure faible sur le marché du blé.

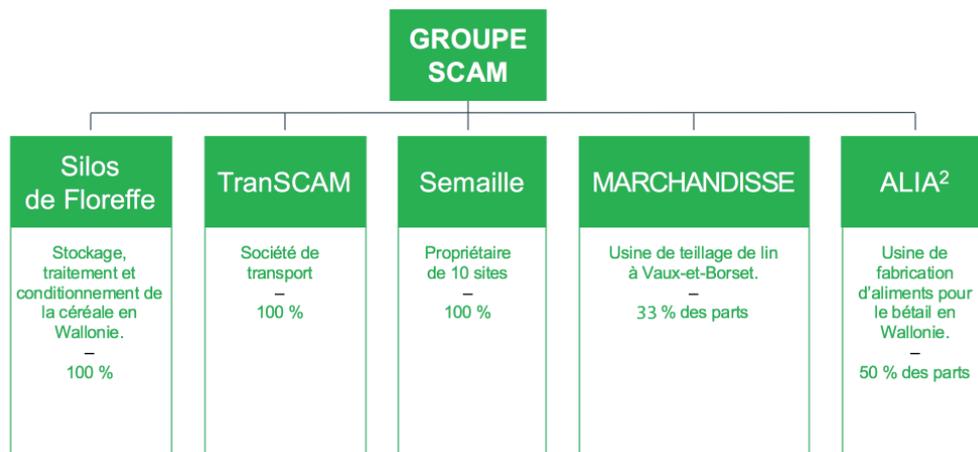
Notons également que la compétitivité des productions belges est pénalisée par l'importance de pays concurrents du bassin de la Mer Noire tels que la Russie et l'Ukraine qui alimentent l'exportation.

Pour plus d'infos sur le secteur céréalier :

- Site du Conseil International des Céréales : <http://www.igc.int>

### 3. Le Groupe SCAM

Le groupe SCAM est composé de la coopérative-mère ainsi que ses filiales et emploie près de 180 collaborateurs : 2/3 d'entre eux réalisent le travail de terrain, à savoir le suivi et l'apport de conseils techniques de pointe aux agriculteurs par les délégués, le stockage et la gestion des marchandises par le personnel de dépôt, et enfin la distribution par le personnel roulant. Le tiers restant, soit les différents services (logistique, administratif, QSE, maintenance) et le management, travaille en soutien au terrain à partir de Seilles ou de Floreffe

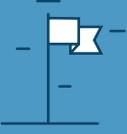


- Les Silos de Floreffe : L'une des plus grandes unités de stockage, de traitement et de conditionnement de la céréale en Wallonie. Elle permet la mise aux normes et la commercialisation de céréales valorisées.
- ALIA<sup>2</sup> : La plus importante usine de fabrication d'aliments composés en Wallonie. La SCAM en détient 50% des parts.
- La société TRANSCAM : société de transport.
- La société immobilière Semaille, propriétaire de 10 sites.
- La SCAM possède également 33% des parts la société MARCHANDISSE & fils, l'unique usine de teillage de lin de Wallonie, située à Vaux-et-Borset (Villers-le-Bouillet).



## Chiffres clés de la SCAM

**60**  
ans d'expérience



depuis 1956

**400**  
mille tonnes de  
céréales collectées



**2400**  
coopérateurs



**180**  
collaborateurs




**48**  
sites



**160**  
millions d'euros  
de chiffre d'affaires

*répartis sur*



**5**  
lignes  
produits







